

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 28**16 janvier 1996****SOMMAIRE**

Africa Holding S.A., Luxembourg	page 1298	Immobilière Linari, S.à r.l., Luxembourg	1323
Agenor S.A. Holding, Luxembourg	1305	Immobilière Parc Vert, S.à r.l., Erpeldange	1339
Ama, S.à r.l., Luxembourg	1299	Immobilière Pasadena S.A., Luxembourg	1323
Atollex S.A., Luxembourg	1300	Immofamiliale, S.à r.l., Niederfeulen	1342
Beaumer S.A., Luxembourg	1302, 1305	Imogen S.A., Luxembourg	1324
Beim Figaro, S.à r.l., Remich	1308	Imprimerie du Nord S.A., Diekirch	1335
Bollig Cars & Camions, S.à r.l., Echternach	1337	Imprimerie Luxembourgeoise, S.à r.l., Wiltz	1338
Calafate S.A., Luxembourg	1306	Industrinvest Holding S.A., Luxembourg	1324
Calisco Luxembourg S.A., Luxembourg	1306	Interprogramme Holding S.A., Luxembourg	1337
Capitalimmob S.A., Luxembourg	1299	Intertec Corporation, S.à r.l., Bertrange	1316
Capital Recovery Investments S.A.H., Luxembourg	1300	Investment Company of Luxembourg S.A., Luxbg	1325
Carrelages Sanitaires Willy Putz S.A., Schieren	1344	Isotec, S.à r.l., Leudelange	1312
Castillero S.A., Luxembourg	1308	ITU-LUX, Ingénieurs-Conseils Techniques et Ecologiques de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	1326, 1327
Centre Redentor de Luxembourg, Ettelbruck	1343	Jaoui S.A., Luxembourg	1326
Chabros Holding S.A., Luxembourg	1308	Jemago International S.A., Luxembourg	1326
Citi Investments S.A., Luxembourg	1306, 1307	Kazak et Mozart, S.à r.l., Luxembourg	1317
COFIM, Compagnie Européenne de Financements Immobiliers S.A., Luxembourg	1310	Koratrade Asset Management S.A., Luxembourg	1328
Cogim S.A., Luxembourg	1311	Latitudes, S.à r.l., Luxembourg	1325
Consilux S.A., Luxembourg	1310	Lercom S.A., Luxembourg	1326
Continental Leasing S.A., Luxembourg	1311	Letos S.A., Luxembourg	1327
Coriander Holdings S.A., Luxembourg	1312	Lilliwyte S.A., Luxembourg	1328
Corvière S.A., Luxembourg	1311	Limpertsberg Real Estate Company S.A., Luxembg	1329
COTELUX, Société Coopérative des Téléspectateurs de Luxembourg, Senningerberg	1313	Lodi Holding S.A., Luxembourg	1329
Daffodil S.A., Luxembourg	1309	Lorio S.A., Luxembourg	1329
Derby International Corporation S.A., Luxembourg	1314	Luxrosa S.A., Luxembourg	1329, 1330
(La) Détente, S.à r.l., Luxembourg	1321	Maison Kasel, S.à r.l., Mertzig	1342
De Wielingen Holding S.A., Luxembourg	1312	Maison Wersant, Peinture-Décors, S.à r.l., Redange-sur-Attert	1338
Disques Duchesse, S.à r.l., Koetschette	1342	Marfer S.A., Bruxelles	1330
Eihpos Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg	1311	Menuiserie Kler, S.à r.l., Insborn	1339
Ets. Pierre Vesque, S.à r.l., Luxembourg	1313	M.L. International S.A., Luxembourg	1330
Eumaco S.A., Luxembourg-Kirchberg	1313	Muller Charles, S.à r.l., Erpeldange/Ettelbruck	1339
Europäische Möbelunion, GmbH, Luxembourg	1314	Navilux S.A., Luxembourg	1330
Eurotraduc, S.à r.l., Luxembourg	1314	Newfield Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	1333
Farid Holding S.A., Luxembourg	1315	Nina S.A., Luxembourg	1328
Fibanc International S.A., Luxembourg	1315	Nostra Holding S.A., Luxembourg	1332
Finanziaria Casablanca S.A., Luxembourg	1316	Office Systems International S.A., Luxembourg	1333
Five Arrows Fund Management S.A., Luxembourg	1316	Opti-Vue Redange, S.à r.l., Ettelbruck	1339
Five Star S.A., Luxembourg	1316	Opti-Vue, S.à r.l., Ettelbruck	1338
Garage Heuts-Frères, S.à r.l., Fohren	1343	Palidoro S.A., Luxembourg	1334
Gavina S.A., Luxembourg	1317	Pantai S.A., Luxembourg	1334
Gebarde Media Investments S.A., Luxembourg	1317	Pâtisserie Confiserie Nicolas S.A., Diekirch	1338
Geduno S.A., Luxembourg	1317	Peinture d'Or, S.à r.l., Howald	1334
Gestfin S.A., Luxembourg	1318	Pinto & Drui, S.à r.l., Belvaux	1335
G.F. Holding Egypt S.A., Gibraltar	1320	Power Generation and Oil Services S.A., Luxembg	1337
Gilebba S.A., Luxembourg	1308, 1309	Probatim S.A., Schieren	1343
GM Invest S.A., Luxembourg	1315	Pulsion, S.à r.l., Luxembourg	1334
Helsa Holding S.A., Luxembourg	1318	(Willy) Putz S.A., Schieren	1343
Highness of Luxembourg Int'l S.A., Luxembourg	1319	Queen Finance Holding S.A., Luxembg-Kirchberg	1333
Home Center Putz S.A., Schieren	1344	Ralux S.A., Luxembourg	1336
Hôtel Restaurant Kler, S.à r.l., Insborn	1339	Ramcor S.A., Luxembourg	1336
Husting et Reiser S.A., Redange-sur-Attert	1339	Romix International S.A., Luxembourg	1336
I-Corp Holding S.A., Luxembourg	1322, 1323	(Le) Roseau S.A., Luxembourg	1327
Immobilière Beim Dreieck, S.à r.l., Erpeldange	1338	R.S.C. International AG, Soparfi, Mamer	1298, 1299
Immobilière de Cluny S.A., Luxembourg	1322	Salon Bigoudie, S.à r.l., Luxembourg	1336
Immobilière de Richelle S.A., Luxembourg	1324	S.I.T.P., Société Internationale de Travaux Publics S.A., Diekirch	1337
Immobilière Dorique S.A., Luxembourg	1319	T.L.C. S.A. (The Lipid Company), Winseler	1340

AFRICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 26.167.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(37569/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

AFRICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 26.167.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 13 novembre 1995,
– les comptes au 31 mars 1995 sont approuvés à l'unanimité;
– la démission de Messieurs D.W. Crane et D. van Lelyveld en tant qu'administrateurs de la société avec effet au 3 mai 1995 et la nomination de Messieurs C.M.B. Taberer et C. Le Patourel sont ratifiées par l'assemblée;
– le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37570/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

**R.S.C. INTERNATIONAL A.G., Soparfi-Aktiengesellschaft.
(anc. ALDOXWORLD A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 51.155.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am siebzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Marc Elter, mit Amtssitze in Luxemburg.

Traten die Aktieninhaber der Soparfi-Aktiengesellschaft ALDOXWORLD A.G., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 8, boulevard Royal, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen;
genannte Gesellschaft, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister zu Luxemburg, Sektion B unter Nummer 51.155, wurde gegründet durch Urkunde des amtierenden Notars vom 19. Mai 1995, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 400 vom 22. August 1995.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Hubert Janssen, Privatbeamter, wohnhaft in Torgny (Belgien).

Der Vorsitzende bezeichnet zum Schriftführer Herrn Alain Thill, Privatbeamter, wohnhaft in Echternach.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Patrick van Hees, Privatbeamter, wohnhaft in Messancy (Belgien).

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden.

A. - Dass aus einer vom Versammlungsvorstand erstellten Anwesenheitsliste hervorgeht, dass sämtliche Aktionäre in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind; diese Anwesenheitsliste, von den Aktieninhabern respektive deren Vertretern gegengezeichnet und von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

B. - Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit respektive Vertretung sämtlicher Aktieninhaber, regelmässig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen kann.

C. - Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

Tagesordnung:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2449 Luxemburg, 8, boulevard Royal nach L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

2. Abänderung von Artikel 3 erster Absatz der Satzung.

3. Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft von ALDOXWORLD A.G. in R.S.C. INTERNATIONAL A.G. mit Wirkung vom heutigen Tage.

4. Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

Nach Diskussion nimmt die Generalversammlung einstimmig und über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach Mamer zu verlegen und demzufolge den ersten Absatz von Artikel drei der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Artikel. 3. – Erster Absatz

Der Sitz der Gesellschaft ist in Mamer.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Anschrift der Gesellschaft festzulegen wie folgt:

«L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Bezeichnung der Gesellschaft von ALDOXWORLD A.G. in R.S.C. INTERNATIONAL A.G. mit Wirkung vom heutigen Tage abzuändern.

Vierter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an den hiervor genommen Beschluss, beschliesst die Generalversammlung, Artikel eins der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Es wird unter den Komparten sowie zwischen allen, die später Aktienbesitzer werden sollten, eine luxemburgische Soparfi-Aktiengesellschaft gegründet, unter der Bezeichnung: R.S.C. INTERNATIONAL A.G.»

Nach Erschöpfung der Tagesordnung schliesst der Vorsitzende die ausserordentliche Generalversammlung.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die vorgenannten Komparten zusammen mit dem amtierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Janssen, A. Thill, P. van Hees, M. Elter.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23 November 1995.

M. Elter

(37573/210/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

**R.S.C. INTERNATIONAL A.G., Soparfi-Aktiengesellschaft.
(anc. ALDOXWORLD A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

H. R. Luxembourg B 51.155.

Koordinierte Statuten hinterlegt auf dem Handelsregister zu Luxembourg, am 27. November 1995.

Zwecks Vermerk zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23 November 1995.

M. Elter

(37574/210/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

AMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 24.631.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AMA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(37576/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CAPITALIMMOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 37.968.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le seize novembre.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CAPITALIMMOB S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg section B numéro 37.968, constituée suivant acte reçu le 11 septembre 1991, publié au Mémorial C numéro 83 du 12 mars 1992.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Muriel Magnier, licenciée en notariat, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire soussigné. La liste de présence et les procurations resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du Jour:

- 1.- Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
- 2.- Le cas échéant, nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et fixation de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution volontaire de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme les administrateurs de la société en qualité de liquidateurs, agissant en collège.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration agissant en tant que liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions.

Il est spécialement investi de tous les pouvoirs prévus par l'article 144 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, sans qu'il doive recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale même dans les cas prévus par l'article 145 de ladite loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: J. Seil, M. Magnier, M. Delfosse, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 87S, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 1995.

M. Elter.

(37592/210/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

ATOLLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 12.511.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

ATOLLEX S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

(37578/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.989.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the sixth of November.

Before Us, Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notary residing in Capellen, in place of Maître Marc Elter, notary residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Capital RECOVERY INVESTMENTS S.A., a société anonyme holding, having its registered office in L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B number 28.989, incorporated by deed established on the 13th of September 1988, published in the Mémorial C of 1988, page 15058, and whose Articles of Association have been amended:

- by deed of July 14th, 1989,
- by deed of December 21st, 1989,
- by deed of April 11th, 1990,
- by deed of March 16th, 1994.

The meeting is presided by Mr Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, residing in Wecker.

The chairman appoints as secretary Mr GianLuca Pozzi, bank employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, bachelor of notarial law, residing in Messancy (Belgium).

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the members of the bureau and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed and registered with the minutes.

II.- That this meeting has been duly convened by notices containing the agenda and sent to nominative shareholders by registered mail, and by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial of October 23rd and 30th, 1995;
- in the Luxembourg newspaper Luxemburger Wort of October 23rd and 30th, 1995.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Amendment of Article 24 of the Company's statutes to read as follows:

«In the event of a dissolution of the Corporation, either at the end of its term as specified in Article 2 of its life (should the term be extended or curtailed), liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. The net proceeds of liquidation shall be distributed by the liquidators in the following order:

1. full repayment of the par value of the Preferred Shares;
2. full repayment of the par value of the Redeemable Shares;
3. the remaining proceeds to the holders of Founder Shares in proportion to their holdings.»

2.- Decision to dissolve the Company and to place it into liquidation.

3.- Appointment of Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg as liquidator.

4.- Determination of the powers of the liquidator as follows:

«The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915 relating to commercial companies without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law.

There is no obligation for the liquidator to draw up an inventory and he may refer to the company's bookkeeping.

He may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers he determines and for the period he fixes.

More particularly, the liquidator is authorised to contribute the net assets of the Company to CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS TRUST, a Jersey Trust, in exchange for Special and Ordinary Units in the Trust to be distributed amongst the shareholders of the Company in accordance with its articles of incorporation.»

5. Termination of the consultancy agreement with, DEVELOPMENT CAPITAL ADVISORS (C.I.) LIMITED in accordance with Article 26 of the Company's statutes.

IV.- That it appears from the attendance list, that from all the shares actually in circulation, representing the whole capital of the corporation, more than fifty per cent are represented at the meeting but that a minority shareholder, the company LOWE FINANCE S.A. declared that the convening notices were not published in due delays and that the present meeting is not regularly constituted and cannot deliberate on the agenda.

Then, the chairman of the board decided to adjourn the meeting.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le six novembre.

Par-devant Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen, en remplacement de Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 28.989, constituée suivant acte reçu le 13 septembre 1988, publié au Mémorial C de 1988, page 15058, et dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte du 14 juillet 1989,
- suivant acte du 21 décembre 1998,
- suivant acte du 11 avril 1990,
- suivant acte du 16 mars 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur GianLuca Pozzi, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que la présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour, adressées par recommandé aux actionnaires nominatifs et par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C des 23 et 30 octobre 1995,
- dans le journal luxembourgeois Luxemburger Wort des 23 et 30 octobre 1995.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article 24 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«En cas de dissolution de la société, soit à la fin de son terme, tel que décrit à l'article 2, soit à la fin de son existence (au cas où le terme serait étendu ou réduit), il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Les produits nets de la liquidation seront distribués par les liquidateurs dans l'ordre suivant:

1. remboursement intégral de la valeur nominale des actions privilégiées,
2. remboursement intégral de la valeur nominale des actions rachetables,
3. le produit restant aux détenteurs de parts de fondateur en proportion de leur participation.»

2.- Décision de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

3. - Nomination de Maître Alex Schmitt, avocat, demeurant à Luxembourg en qualité de liquidateur.

4.- Détermination des pouvoirs du liquidateur comme suit:

«Le liquidateur sera investi des pouvoirs les plus larges pour mener à bien son mandat, et en particulier tous les pouvoirs prévus par l'article 144 et les suivants de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales sans avoir à demander l'autorisation de l'assemblée générale des associés dans les cas prévus par la loi.

Le liquidateur n'est pas obligé de dresser l'inventaire et il peut se contenter de se référer aux livres comptables de la société.

Il peut, sous sa propre responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs agents tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Plus particulièrement le liquidateur est autorisé à apporter les actifs nets de la société au trust de Jersey dénommé CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS TRUST, en échange d'unités spéciales et ordinaires dans le trust à distribuer parmi les actionnaires de la société conformément à ses statuts.»

5.- Résiliation du contrat de consultation avec DEVELOPMENT CAPITAL ADVISORS (C.I.) LIMITED conformément à l'article 26 des statuts de la société.

IV.- Qu'il appert de la liste de présence que sur les actions, actuellement en circulation, représentatives de l'intégralité du capital social, plus de cinquante pour cent des actions sont représentés à la présente assemblée mais qu'un actionnaire minoritaire, la société LOWE FINANCE S.A. a déclaré que les convocations n'ont pas été publiées dans les délais légaux et que la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite, le président du bureau a décidé d'ajourner l'assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Stoffel, G. Pozzi, P. Van Hees, J. Hansen-Peffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1995, vol. 86S, fol. 100, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

M. Elter.

(37593/210/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

BEAUMER S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.479.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the sixth of November.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of BEAUMER S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, (R. C. Luxembourg B 52.479.), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 21st of September 1995, not yet published in the Mémorial.

The meeting was opened at 11.45 a.m. with Mr Jean-Paul Kill, docteur en droit, residing in Mamer, in the chair, who appointed as secretary Mr Patrick Pierrard, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1) Increase of the capital by ten million two hundred thousand US dollars (10,200,000.- USD) so as to raise it from its present amount of fifty thousand US dollars (50,000.- USD) to ten million two hundred and fifty thousand US dollars (10,250,000.- USD) by the creation and the issuance of ten thousand two hundred (10,200) new shares of one thousand US dollars (1,000.- USD) each.

2) Subscription and payment of the ten thousand two hundred (10,200) new shares by the companies COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, having its registered office in F-75009 Paris, 50, boulevard Haussmann and

COMPAGNIE MARITIME BELGE, in abbreviation CMB S.A., having its registered office in B-2000 Antwerp, 20, De Gerlachekaai.

3) Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital by ten million two hundred thousand US dollars (10,200,000.- USD) to bring it from its present amount of fifty thousand US dollars (50,000.- USD) to ten million two hundred and fifty thousand US dollars (10,250,000.- USD), by the creation and the issue of ten thousand two hundred (10,200) new shares with a par value of one thousand US dollars (1,000.- USD) each, having the same rights and advantages as the existing shares.

The meeting admits the companies COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, having its registered office in F-75009 Paris, 50, boulevard Haussmann and COMPAGNIE MARITIME BELGE, in abbreviation CMB S.A., having its registered office in B-2000 Antwerp, 20, De Gerlachekaai, to the subscription of the ten thousand two hundred (10,200) new shares, the existing shareholders declare to renounce to their preferential subscription right.

Subscription and payment

The ten thousand two hundred (10,200) new shares are then subscribed to as follows:

- five thousand one hundred (5,100) new shares by the company COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, previously named,

here represented by Mr Jean-Paul Kill, previously named,

by virtue of a proxy given in Paris, on the 31st of October 1995;

- five thousand one hundred (5,100) new shares by the company COMPAGNIE MARITIME BELGE, in abbreviation CMB, previously named,

here represented by Mr Jean-Paul Kill, previously named,

by virtue of a proxy given in Antwerp, on the 2nd of November 1995.

The said proxies will remain annexed to the present deed.

The ten thousand two hundred (10,200) new shares thus subscribed to have been paid up in cash, so that the amount of ten million two hundred thousand US dollars (10,200,000.- USD) is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article five of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 5. Capital.** The subscribed capital is ten million two hundred and fifty thousand US dollars (10,250,000.- USD), represented by ten thousand two hundred and fifty (10,250) shares with the nominal value of one thousand US dollars (1,000.- USD) each, having a vote at the General Meeting of shareholders.

The Company may repurchase its own shares in accordance with the prevailing law.»

Estimate of costs

The parties have estimated the aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital approximately at three million two hundred thousand francs (3,200,000.- frs).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together, with the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le six novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEAUMER S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 52.479, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 septembre 1995, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Kill, docteur en droit, demeurant à Mamer,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital à concurrence de dix millions deux cent mille US dollars (10.200.000,- USD), pour le porter de son montant actuel de cinquante mille US dollars (50.000,- USD) à dix millions deux cent cinquante mille US dollars (10.250.000,- USD), par la création et l'émission de dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles de mille US dollars (1.000,- USD) chacune.

2) Souscription et libération de dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles par les sociétés COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, ayant son siège social à F-75009 Paris, 50, boulevard Haussmann et COMPAGNIE MARITIME BELGE, en abrégé CMB S.A., ayant son siège social à B-2000 Anvers, 20, De Gerlachekaai.

3) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix millions deux cent mille US dollars (10.200.000,- USD), pour le porter de son montant actuel de cinquante mille US dollars (50.000,- USD) à dix millions deux cent cinquante mille US dollars (10.250.000,- USD), par la création et l'émission de dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille US dollars (1.000,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'Assemblée admet les sociétés COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, ayant son siège social à F-75009 Paris, 50, boulevard Haussmann et COMPAGNIE MARITIME BELGE, en abrégé CMB, ayant son siège social à B-2000 Anvers, 20, De Gerlachekaai, à la souscription des dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles, les actionnaires actuels renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles sont souscrites comme suit:

- cinq mille cent (5.100) actions nouvelles par la société COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION, prénommée,

ici représentée par Monsieur Jean-Paul Kill, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 31 octobre 1995;

- cinq mille cent (5.100) actions nouvelles par la société COMPAGNIE MARITIME BELGE, en abrégé CMB, prénommée,

ici représentée par Monsieur Jean-Paul Kill, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Anvers, le 2 novembre 1995.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Les dix mille deux cents (10.200) actions nouvelles, ainsi souscrites, sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de dix millions deux cent mille US dollars (10.200.000,- USD) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital.** Le capital souscrit est fixé à dix millions deux cent cinquante mille US dollars (10.250.000,- USD), représenté par dix mille deux cent cinquante (10.250) actions d'une valeur nominale de mille US dollars (1.000,- USD) chacune, disposant chacune d'une voix aux Assemblées Générales des actionnaires.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de trois millions deux cent mille francs (3.200.000,- frs).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Kill, P. Pierrard, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1995, vol. 87S, fol. 2, case 1. – Reçu 2.963.100 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

F. Baden.

(37585/200/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

BEAUMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.479.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

F. Baden.

(37586/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

AGENOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.010.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 85, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

*Pour le compte de
AGENOR S.A. HOLDING
FIDUPLAN S.A.*

(37571/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

AGENOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.010.

Constituée par-devant M^e Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 8 février 1989, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 179 du 30 juin 1989, modifiée par M^e Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, en date du 16 octobre 1990, publié au Mémorial C, numéro 120 du 12 mars 1991.

Conseil d'Administration:

Monsieur Raimondo Buscemi, administrateur-directeur, Messancy,

Monsieur Otis Claeys, administrateur, Luxembourg,

Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Raymond Henschen, expert-comptable, Luxembourg.

Extrait de l'assemblée générale du 15 novembre 1995 sur l'exercice 1994

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de LUF 62.326,- comme suit:

Réserve légale LUF 3.116,-

Résultat reporté LUF 59.209,-

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Otis Claeys, nouvel administrateur.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes est renouvelé pour un terme de 3 ans.

Pour extrait conforme
FIDUPLAN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37572/752/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CALISCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.646.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 1995, vol. 473, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 1995.

Pour CALISCO LUXEMBOURG S.A.

Signature

(37589/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CALAFATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 48.753.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

AFFECTATION DU RESULTAT

— Report à nouveau LUF (315.032,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Signature.

(37588/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

(37596/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

(37597/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

(37598/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Décision du Conseil d'Administration

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration de la société CITI INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 6 novembre 1995, que les administrateurs ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Transfert du siège social de la société du 2, rue de l'Eau, L-1449 au 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37599/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société CITI INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 21 novembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

- 3) Election de KPMG Peat Marwick en tant que Commissaire aux Comptes.

- 4) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37600/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.743.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société CITI INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 22 novembre 1995, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

- 3) Election de KPMG Peat Marwick en tant que Commissaire aux Comptes.

- 4) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CITI INVESTMENTS S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37601/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

BEIM FIGARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 23, rue Enz.
R. C. Luxembourg B 26.725.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Remich, le 2 novembre 1995 au siège social, que la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité des associés:

Résolution

L'Assemblée décide de créer une deuxième succursale appelée BEIM FIGARO SANDWEILER dans la même branche à L-5241 Sandweiler 56, rue Principale, avec effet au 15 janvier 1996.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Remich, le 2 novembre 1995.

Signature.

Enregistré à Remich, le 16 novembre 1995, vol. 173, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(37587/598/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CASTILLERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.675.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

CASTILLERO S.A.

F. Mesenburg

C. Schlessler

Administrateur

Administrateur

(37594/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CHABROS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 37.023.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 octobre 1995, que Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Renate Josten, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37595/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GILEBBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.921.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 1995, les décisions des administrateurs du 14 septembre 1994 de coopter M. Guy Kettmann, attaché de direction, Howald et du 25 janvier 1995 de coopter Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, employée de banque, Esch-sur-Alzette, au conseil d'administration ont été ratifiées. Les mandats des nouveaux administrateurs définitivement élus s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1998.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour GILEBBA S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37633/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GILEBBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.921.

Par décision du conseil d'administration du 14 septembre 1994, Monsieur Guy Kettmann, attaché de direction, Howald, a été coopté au conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Carlo Gillet, démissionnaire.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour GILEBBA S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37634/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GILEBBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.921.

Par décision du conseil d'administration du 25 janvier 1995, Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, employée de banque, Esch-sur-Alzette, a été cooptée au conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Fred Carotti, démissionnaire.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour GILEBBA S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37635/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

DAFFODIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 43.812.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le trente octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme de droit italien LA PATRIMONIALE S.p.A., ayant son siège social à Caltanisetta, Via di S. Spirito, 102, ci-après nommée l'actionnaire unique, ici représentée par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Caltanisetta, le 16 octobre 1995, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

– Que la Société dénommée DAFFODIL S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 43.812, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

ci-après nommée la «Société»,

a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 avril 1993, publié au Mémorial C, numéro 346 du 30 juillet 1993.

– Que le capital social de la Société est fixé à un milliard sept cents millions de Lires Italiennes (1.700.000.000,- ITL), représenté par cent soixante-dix mille (170.000) actions de dix mille Lires Italiennes (10.000,- ITL) chacune.

– Que sa mandante, l'actionnaire unique, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

– Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

– Que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence, tout le passif de ladite Société est réglé.

- Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique.
- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par le réviseur d'entreprises, GRANT THORNTON Révision et Conseil désigné commissaire à la liquidation par l'actionnaire unique de la Société.
- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société.
- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Le registre des actions nominatives de la société a été détruit en présence du notaire instrumentant.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays à la comparante, ès qualités qu'elle agit, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Tonelli, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 1995, vol. 820, fol. 32, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 1995.

J. Delvaux.

(37613/208/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

COFIM, COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.601.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 1995.

*Pour COFIM, COMPAGNIE EUROPEENNE
DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.*

Signature

(37603/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

COFIM, COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.601.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 juillet 1995 à 14.30 heures à Luxembourg

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37605/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CONSILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 31.046.

Le siège social a été transféré de L-1870 Luxembourg, 108, Kohlenberg, à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Luxembourg, le 27 octobre 1995.

Pour avis sincère et conforme

Pour CONSILUX S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37606/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

COGIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.356.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour COGIM S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37604/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CONTINENTAL LEASING S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1628 Luxemburg, 7A, rue des Glacis.
H. R. Luxemburg B 16.733.

Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 2. Oktober 1995

1. Der Verwaltungsrat nimmt einstimmig die Abdankung des Verwaltungsratsmitglieds Herrn Rolf Peter Ermel an und gibt hiermit die volle Entlastung für das ausgeübte Mandat.

2. Der freigewordene Verwaltungsratsmitgliedsposten wird von Dr. Dietrich Nebelung, Bankdirektor, D-14163 Berlin, Limastrasse, 12 neu besetzt.

Das neue Verwaltungsratsmitglied wird das Mandat bis zur Gesellschafterversammlung des Jahres 1996 weiter führen.

Y. Wallers R. P. Ermel W. Bock

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37607/643/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CORVIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 41.583.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37610/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CORVIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 41.583.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du mercredi 8 novembre 1995:

– les comptes au 31 décembre 1994 sont approuvés à l'unanimité;

– un montant de LUF 3.645 est affecté à la réserve légale;

– le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 8 novembre 1995.

Pour extrait conforme

Signature

Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37611/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

EIHPOS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 39.297.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour EIHPOS INVESTMENT S.A.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(37616/521/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CORIANDER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 19.888.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 73, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(37608/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

CORIANDER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 19.888.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 3 novembre 1995 (au lieu du mercredi 1^{er} novembre 1995),

- les comptes au 30 juin 1995 sont approuvés à l'unanimité;
- la démission de Monsieur Peter J. Wentzel en tant qu'administrateur de la société et la nomination de Monsieur Peter J. Graylin, «Master of Laws», résidant au 1, rue Laurent Ménager, L-2143 Luxembourg, sont acceptées avec effet immédiat;
- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 6 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature
Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37609/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

DE WIELINGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 20.602.

1) MM. Bob Bernard, diplômé HEC Paris, Luxembourg, et André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, Luxembourg, ont été nommés administrateurs-délégués, chargés de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager, chacun par sa seule signature, quant à cette gestion.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2000, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Bob Bernard, diplômé HEC Paris, Luxembourg, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué (en remplacement de M. Carlo Damgé, démissionnaire).

M. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, Luxembourg, administrateur-délégué (en remplacement de M. Pierre Wagner, démissionnaire).

M. Roger Molitor, licencié en administration des affaires Liège, Luxembourg, (en remplacement de M. Jean-Marie Schockmel, démissionnaire).

Commissaire aux comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 octobre 1995.

Pour avis sincère et conforme
Pour DE WIELINGEN HOLDING S.A.
KPMG FIDEM
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37614/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

ISOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3353 Leudelange, 27, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 24.315.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 25 octobre 1995.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.
Signature

(37656/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

COTELUX, SOCIETE COOPERATIVE DES TELESPECTATEURS DE LUXEMBOURG.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle Bredewues.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des coopérateurs du 20 novembre 1995

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le lundi 20 novembre à dix-neuf heures, les coopérateurs de la SOCIETE COOPERATIVE DES TELESPECTATEURS DE LUXEMBOURG, dont le siège social est à Senningerberg, Zone Industrielle Bredewues, se sont réunis dans la salle de réunion située au sous-sol de l'église de Mühlenbach à Luxembourg en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration suivant publication dans les journaux «Tageblatt» et «Luxemburger Wort» à la date du 10 novembre 1995. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les scrutateurs.

Monsieur Camille Schwachtgen, vice-président, préside l'assemblée.

Messieurs Nicolas Kirsch et Ernest Majerus sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Georges Hartmann est désigné comme secrétaire.

Monsieur le vice-président constate d'après la feuille de présence que 19 (dix-neuf) coopérateurs sont présents.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le vice-président rappelle que la présente assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1) Modification des statuts de la Coopérative par l'ajoute de l'article 34A qui aura la teneur suivante:

34A.- Les candidats aux élections pour le conseil d'administration doivent présenter au secrétariat de COTELUX leur demande par écrit et ceci au moins cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale, le cachet de la poste faisant foi.

2) Divers.

Monsieur le vice-président donne la parole au secrétaire pour la lecture de l'article 34A et à Monsieur Michel Schmitz, gérant, pour la motivation de la démarche.

Après délibération, Monsieur le vice-président met aux voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture et les commentaires de l'article 34A approuve à l'unanimité cette ajoute.

Après l'échange de différentes observations concernant le futur développement de la coopérative et rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le vice-président lève la séance à 20.15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Comité de Gérance après lecture.

Luxembourg, le 20 novembre 1995.

C. Schwachtgen

M. Schmitz

M. Poncin

G. Hartmann

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37612/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

ETS. PIERRE VESQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 61, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 7.562.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Pour ETS. PIERRE VESQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(37617/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

EUMACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 41.292.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour EUMACO S.A.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(37618/521/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

DERBY INTERNATIONAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.234.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision circulaire du conseil d'administration du 6 novembre 1995, que Monsieur Dr. Thomas H. Thomsen, administrateur de sociétés, demeurant à Koenigstein im Taunus (Allemagne), a été nommé administrateur de la société.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37615/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

EUROPÄISCHE MÖBELUNION, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.352.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 85, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour le compte de
EUROPÄISCHE MÖBELUNION, GmbH
FIDUPLAN S.A.
Signature

(37619/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

EUROPÄISCHE MÖBELUNION, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1941 Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 7.352.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung der EUROPÄISCHEN MÖBELUNION, GmbH
am 16. Oktober 1995 im Cercle Münster, Luxemburg*

Zu Punkt 2 der Tagesordnung:

Geschäftsbericht der Geschäftsleitung bei Abschluss des Wirtschaftsjahres der Gesellschaft per 30. Juni 1995

a) Vorlage der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung mit Anhang per 30. Juni 1995.

b) Jahresergebnisverwendung.

«Die Gesellschafter fassen auf Empfehlung des Aufsichtsrates, einstimmig und ohne Stimmenthaltung die nachstehend aufgeführten Beschlüsse:

1) Die Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung mit Anhang per 30. Juni 1995 in der vorgelegten und vorgetragenen Form zusammen mit dem Geschäftsbericht der Geschäftsleitung zu verabschieden.

2) Nachstehender Verwendung des Jahresergebnisses zuzustimmen:

a) den ausgewiesenen Verlust in Höhe von LUF 326.727,- auf neue Rechnung vorzutragen;

b) den Ergebnisvortrag des vorangegangenen Geschäftsjahres über LUF 126.952,- der freien Rücklage zuzuwenden.»

Luxembourg, den 14. November 1995.

L. Schmit-Penning
Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37620/752/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

EUROTRADUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 2A, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 12.741.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Pour EUROTRADUC, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(37621/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 18.621.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 novembre 1995.

FARID HOLDING S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(37622/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FIBANC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 35.008.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(37623/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FIBANC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 35.008.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 14 novembre 1995,
– les comptes au 31 décembre 1994 sont approuvés à l'unanimité;
– la démission de Monsieur P. J. Wentzel en tant qu'administrateur de la société et la nomination de Monsieur Peter J. Graylin, «Master of Laws», 1, rue Laurent Ménager, L-2143 Luxembourg, sont acceptées avec effet à la clôture de l'assemblée;

– le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37624/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.160.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 octobre 1995.

Pour GM INVEST S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(37636/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.160.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 août 1995 à 11.00 heures à Luxembourg
L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37637/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FINANZIARIA CASABLANCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.448.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,
Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Sandrine Klusa aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Signature Signature
Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37625/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FIVE ARROWS FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 46.974.

1. Le nombre des administrateurs a été réduit de 6 à 5.

2. Mme Susan Shaw, directeur de Rothschild Asset Management (CI) Ltd., St. Peter Port House, Sausmarez Street, St. Peter Port, Guernsey, a été nommée administrateur jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle en remplacement de MM. Graham Abbot et Rüdiger Kimpel, démissionnaires.

Luxembourg, le 27 octobre 1995.

Pour avis sincère et conforme
Pour FIVE ARROWS FUND MANAGEMENT S.A.
KPMG Financial Engineering
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37626/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

FIVE STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.862.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,
Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Angela Cinarelli aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Signature Signature
Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37627/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

INTERTEC CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 85A, rue de Mamer.
R. C. Luxembourg B 39.460.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Signature.

(37654/647/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GAVINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.683.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,
Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Sandrine Klusa aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37628/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GEBARDE MEDIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 44.543.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du jeudi 16 novembre 1995:

– la délibération sur les comptes annuels au 31 juillet 1995 est reportée à une date ultérieure;

– les mandats des administrateurs et du commissaire sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37629/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GEDUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.249.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,
Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Angela Cinarelli aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37630/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

KAZAK ET MOZART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 44.159.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Signature.

(37661/647/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

GESTFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.280.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,
Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Sandrine Klusa aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37631/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

HELSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HELSA HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 11, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 49.610,

constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder en date du 9 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 131 du 23 mars 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Antonella Graziano, licenciée en sciences économiques et commerciales, demeurant au Bridel.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur J.-M. Nicolay, licencié en droit U.C.L., demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut, en conséquence, délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1) Modification de l'article 6 alinéa 2, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« En toutes circonstances, la société sera valablement engagée par la signature collective d'un Administrateur résident et d'un Administrateur non résident.»

2) Transfert du siège social.

3) Acceptation de la démission des Administrateurs et du Commissaire aux comptes.

4) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes démissionnaires.

5) Election de trois Administrateurs et d'un Commissaire aux comptes.

6) Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris, par vote unanime, les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts de la société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« En toutes circonstances, la société sera valablement engagée par la signature collective d'un Administrateur résident et d'un Administrateur non résident.»

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de transférer le siège social de la société du 11, rue Aldringen à Luxembourg, au 35, rue Glesener à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires accepte les démissions de Messieurs Alberto Ginobbi, Jacques Emmanuel Lebas et Jean-Robert Bartolini en leurs qualités d'administrateurs de la société, ainsi que la démission de la société FIN-CONTROLE S.A. en sa qualité de commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes démissionnaires pour l'exécution de leur mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Luisa Biaggini Rossi, docteur en droit, demeurant au 43, Via Collina Bissone, Lugano, Suisse,
- Monsieur Dario Clericetti, avocat, demeurant à Via Lepori 21, Massagno, Lugano, Suisse.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes, Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en sciences commerciales et financières.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en l'an 2000.

Le notaire soussigné a rendu attentives les parties sur la portée des 2 derniers alinéas de l'article 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales en rapport avec le nouveau libellé de l'article 6 des statuts et leur en a expliqué la portée, ce que les parties reconnaissent, mais requièrent le notaire de retenir la solution précédente.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire, instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: F. Winandy, A. Graziano, J.-M. Nicolay, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 novembre 1995, vol. 820, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, sur la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 1995.

J. Delvaux.

(37638/208/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

HIGHNESS OF LUXEMBOURG INT'L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.568.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 1995

Présents: Mme Luisella Moreschi,
Me Arsène Kronshagen,

Absent excusé: Me Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Me Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter Melle Angela Cinarelli aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 72, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37639/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE DORIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 37.676.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour IMMOBILIERE DORIQUE S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37646/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

G.F. HOLDING EGYPT, Société Anonyme.

Registered office: Gibraltar.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the nineteenth of October.

Before Us, the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company G.F. HOLDING EGYPT, with registered office in Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames (R. C. Luxembourg B number 34.411), incorporated by a deed of the undersigned notary, on the twenty-second of June 1990, published in the Mémorial C number 29 of the twenty-ninth of January 1991, the articles of incorporation having been amended by a deed before the undersigned notary on the first of July 1991, published in the Mémorial C number 40 of the fourth of February 1992, with a corporate capital of one hundred eighty-seven thousand and five hundred US dollars (187,500.- USD), divided into three thousand seven hundred and fifty (3,750) shares with a par value of fifty US dollars (50.- USD) each.

The meeting is presided by Pierre Schill, licencié en sciences économiques, residing in Machtum.

The chairman appoints as secretary Manuel Ewen, licencié en sciences commerciales, residing in Strassen.

The meeting elects as scrutineer Denise Vervae, employée privée, residing in Luxembourg.

The board having thus been formed, the chairman states and asks the notary to enact:

I.- That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

III.- That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

a) transfer of the registered office from Luxembourg to Gibraltar,

b) adoption of the Gibraltar nationality by the company,

c) miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The general meeting resolves to transfer the registered office of the company from Luxembourg to Gibraltar.

Second resolution

The general meeting resolves that the company will adopt the nationality of Gibraltar.

Third resolution

The bearer of a certified copy of the present deed will be empowered to cancel all inscriptions at the company register in Luxembourg and to register the company with the competent authorities in Gibraltar.

Fourth resolution

Discharge is granted to the members of the Board of Directors and to the Statutory Auditor.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatever, to be borne by the present deed are estimated about to twenty five thousand francs.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a German version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorgehenden Textes:

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am neunzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitze in Junglinster.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft G.F. HOLDING EGYPT, mit Sitz in Luxemburg 3, rue Nicolas Adames, (R. C. Luxemburg B 34.411).

Die Gesellschaft wurde gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 22. Juni 1990, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 29 vom 29. Januar 1991, und deren Statuten abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 1. Juli 1991, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 40 vom 4. Februar 1992, mit einem Kapital von einhundertsebenundachtzigtausendfünfhundert US dollar (187.500.- USD), eingeteilt in dreitausendsiebenhundertfünfzig (3.750) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfzig US dollar (50.- USD).

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Pierre Schill, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Machtum.

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Manuel Ewen, licencié en sciences commerciales, wohnhaft in Strassen.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Dame Denise Verwaet, employée privée, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

- a) Verlegung des Gesellschaftssitzes von Luxemburg nach Gibraltar,
- b) Annahme der Nationalität von Gibraltar,
- c) Verschiedenes.

Als dann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Luxemburg nach Gibraltar zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschliesst, dass die Gesellschaft die Nationalität von Gibraltar annimmt.

Dritter Beschluss

Der Träger einer beglaubigten Abschrift dieses Protokolles ist ermächtigt, die Gesellschaft im Handelsregister von Luxemburg streichen zu lassen und bei den zuständigen Behörden von Gibraltar eintragen zu lassen.

Vierter Beschluss

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Aufsichtskommissar wird Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt. Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt fünfundzwanzigtausend Luxemburger Franken veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Deklaration

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, auf Ersuchen der hiervor genannten Parteien, dass die gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache aufgenommen wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und, dass im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, Erstgenannter bindend ist.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Schill, M. Ewen, D. Vervaet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 1995, vol. 496, folio 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 23. November 1995.

J. Seckler.

(37632/000/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LA DETENTE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 10, rue Joseph Junck.

R. C. Luxembourg B 52.378.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique du 15 novembre 1995, que Monsieur Hari Gras, demeurant au 13, rue de la Continentale, L-4917 Bascharage, a été nommé gérant technique de la société en remplacement de Madame Gilberte Milovanovic.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée et prend effet à cette date.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37663/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE DE CLUNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.499.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour IMMOBILIERE DE CLUNY S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37644/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE DE CLUNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.499.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 octobre 1995 à 16.00 heures à Luxembourg
L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37645/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

I-CORP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.446.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour I-CORP HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué

Signature

(37640/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

I-CORP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.446.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour I-CORP HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué

Signature

(37641/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

I-CORP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 41.446.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société I-CORP HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 7 novembre 1995 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., et de M. André Gillioz en tant qu'administrateurs.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Décision de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1993.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I-CORP HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Managing Director
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37642/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

I-CORP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 41.446.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société I-CORP HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 8 novembre 1995 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., et de M. André Gillioz en tant qu'administrateurs.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

3) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I-CORP HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Managing Director
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37643/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE LINARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 23.066.

Madame Nicole Linari-Pierron, gérante de société, demeurant à L-2380 Luxembourg, 9, rue Charles Quint, a été nommée gérante pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle en remplacement de Monsieur Ernest Linari, démissionnaire.

Luxembourg, le 4 avril 1995.

Pour avis sincère et conforme
Pour IMMOBILIERE LINARI, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 1995, vol. 465, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37647/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE PASADENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.913.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Pour IMMOBILIERE PASADENA S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(37648/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMMOBILIERE DE RICHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.972.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 1995.

Pour IMMOBILIERE DE RICHELLE S.A.
UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37649/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMOGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.851.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37650/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMOGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.851.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 avril 1995 à 16.30 heures à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37651/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

INDUSTRINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 34.260.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INDUSTRIINVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 34.260,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 juin 1990, publié au Mémorial C n° 484 du 31 décembre 1990; les statuts de la société ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 novembre 1991, publié au Mémorial C, N° 184 du 6 mai 1992.

L'assemblée est ouverte à 11.45 heures sous la présidence de Maître Tessa Stocklausen, avocat, demeurant à Luxembourg qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marcelle Garlinskaskas, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Anne Baudoin, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation.

2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3. Clôture de la liquidation.

4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans à partir de la clôture de la liquidation.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 11 octobre 1995, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation, Madame Margrit Boutaba, demeurant à Lausanne, Suisse, et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée. Ces constatations faites et reconnues exactes par l'assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1. Rapport du commissaire à la liquidation

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation et à la décharge du liquidateur.

2. Approbation des comptes, décharge au liquidateur et au commissaire

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve, à l'unanimité, les comptes de liquidation et donne, par vote unanime, décharge pleine et entière, sans réserves, ni restrictions, au liquidateur, Monsieur Nabil Zein, de sa gestion de liquidateur de la société.

L'assemblée donne également décharge, par vote unanime, au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3. Clôture de liquidation.

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme INDUSTRIINVEST HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

L'actif de la société se compose d'une créance envers la société GENERAL WATERS (Italie) ainsi que d'un avoir auprès de la banque BSI (Italie). Cet actif sera transféré aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social de la société.

Les actionnaires déclarent renoncer à leur créance respective envers la société GENERAL WATERS, Italie, telle qu'elle résulte du transfert à leur profit de l'actif de la société.

Le passif restant est également réparti entre les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.

4. Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à Luxembourg, 6, rue Zithe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Stocklausen, M. Garlinskas, A. Baudoin, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 1995, vol. 820, fol. 29, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, sur la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 novembre 1995.

J. Delvaux.

(37652/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

INVESTMENT COMPANY OF LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 40.626.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Signature.

(37655/534/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LATITUDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.534.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

Signature.

(37664/647/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

JAQUI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.489.

Le quorum de 50% du capital n'ayant pas été représenté au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 15 novembre 1995, l'assemblée est reportée au vendredi 22 décembre 1995 à 11.00 heures pour délibérer sur les différents points de l'ordre du jour.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37659/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

JEMAGO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.282.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Pour JEMAGO INTERNATIONAL S.A.

A. Renard

Y. Johanns

Administrateur

Administrateur

(37660/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 14, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 42.909.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37665/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

**ITU-LUX, INGENIEURS-CONSEILS TECHNIQUES ET ECOLOGIQUES DE LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 50.068.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am fünfundzwanzigsten Oktober.
Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitze in Junglinster.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft ITU-INGENIEURGEMEINSCHAFT TECHNISCHER UMWELTSCHUTZ, GmbH, mit Sitz in D-10.787 Berlin, Ansbacher Strasse 5, vertreten durch ihren Geschäftsführer, Herrn Dr. Lothar Schanne, Dipl.-Chemiker und Ingenieur, wohnhaft in D-66333 Völklingen, Hohlstrasse 19.

Einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ITU-LUX, INGENIEURS-CONSEILS TECHNIQUES ET ECOLOGIQUES DE LUXEMBOURG, S.à r.l., in Abkürzung ITU-LUX, S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, (R. C. Luxemburg B Nummer 50.068).

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 6. Januar 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 22 vom 22. Mai 1995.

Welche erklärt als einzige Gesellschafterin der Gesellschaft ITU-LUX, INGENIEURS-CONSEILS TECHNIQUES ET ECOLOGIQUES DE LUXEMBOURG, S.à r.l., in Abkürzung ITU-LUX, S.à r.l., folgenden Beschluss gefasst zu haben.

Einzigster Beschluss

Die Gesellschafterin beschliesst, den Zweck der Gesellschaft umzuändern, und dementsprechend Artikel 3 der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist:

- die Erstellung von Gutachten, Studien und Konzeptionen,
- die Beratung von Unternehmen und Körperschaften,

- die ingenieurmässige Planung von Anlagen und Einrichtungen, Genehmigungsmanagement und Bauausführungsüberwachung (Projektmanagement),
- Forschung und Entwicklung auf folgenden Gebieten des technischen und betrieblichen Umweltschutzes: Abfallwirtschaft, Altlastenanierung, Wasserwirtschaft, betrieblicher Umweltschutz, Umweltmanagement.

Die Gesellschaft ist berechtigt, alle Geschäfte vorzunehmen und alle Massnahmen zu ergreifen, die mit dem Gegenstand des Unternehmens zusammenhängen und die unmittelbar oder mittelbar dem Unternehmenszweck förderlich sind.

Die Gesellschaft kann sich an Unternehmungen gleicher Art oder ähnlicher Art beteiligen, deren Geschäftsführung und/oder Vertretung übernehmen und derartige Unternehmen erwerben.

Die Gesellschaft kann Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten sowie alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.»

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr fünfundzwanzigtausend Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompargenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Schanne, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 novembre 1995, vol. 496, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 23. November 1995.

J. Seckler.

(37657/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

ITU-LUX, INGENIEURS-CONSEILS TECHNIQUES ET ECOLOGIQUES DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.068.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 novembre 1995.

J. Seckler.

(37658/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LE ROSEAU, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 36.722.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 novembre 1995 que Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Renate Josten, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37666/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LETOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.319.

—

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1995, vol. 473, fol. 24, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour la société
Signature

(37667/608/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

KORATRADE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 52.469.

1) Monsieur Klod Nahum a été nommé administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion.

2) Monsieur Carlo Sganziini a été nommé président du conseil d'administration.

3) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2001, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

Monsieur Carlo Sganziini, avocat, CH-Lugano, président du conseil d'administration;

Monsieur Klod Nahum, administrateur de sociétés, CH-Genève, administrateur-délégué;

Monsieur Roger Molitor, licencié en administration des affaires Liège, Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 octobre 1995.

Pour avis sincère et conforme
Pour KORATRADE ASSET MANAGEMENT S.A.

KPMG FIDEM

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37662/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LILLIWYTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 21.775.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37668/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LILLIWYTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 21.775.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du lundi 6 novembre 1995,

– les comptes au 31 mars 1995 sont approuvés à l'unanimité;

– la démission de Monsieur P.J. Wentzel en tant qu'administrateur de la société et la nomination de Monsieur Peter J. Graylin, «Master of Laws», 1, rue Laurent Ménager, L-2143 Luxembourg, sont acceptées avec effet à la clôture de l'assemblée;

– le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 6 novembre 1995.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37669/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 23.809.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, volume 87S, folio 22, case 5, que la société anonyme NINA S.A., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 23.809, au capital social de LUF 1.250.000,-, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société anonyme NINA S.A., prédé-signée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 1995.

M. Elter.

(37683/210/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LIMPERTSBERG REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.078.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37670/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LODI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 21.196.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37671/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LODI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 21.196.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37672/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LODI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 21.196.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37673/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LORIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.169.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37674/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LUXROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 17.199.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37675/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

LUXROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 17.199.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du vendredi 27 octobre 1995:
– les comptes au 30 juin 1995 sont approuvés à l'unanimité, ainsi que le versement d'un dividende de USD 112.000 aux actionnaires;
– Monsieur Peter J. Wentzel a démissionné de son mandat d'administrateur; est nommé administrateur en remplacement, avec effet au 27 octobre 1995, Monsieur Peter J. Graylin, «Master of Laws», résidant 1, rue Laurent Ménager à L-2143 Luxembourg;
– le mandat des administrateurs et du commissaire est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 27 octobre 1995.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37676/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

M.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 22.723.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

M.L. INTERNATIONAL S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(37678/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NAVILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.688.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration du 17 novembre 1995 que le siège social de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet au 27 juin 1995.

Luxembourg, le 20 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37680/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

MARFER S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1040 Bruxelles, 20, rue du Commerce.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale de la société anonyme luxembourgeoise MARFER S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener,

constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler en date du 18 décembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 151 du 7 avril 1993,

avec un capital social de 1.250.000,- LUF, représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 1.000,- LUF chacune, entièrement libérées,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 42.594.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Antonella Graziano, licenciée en sciences économiques et commerciales, demeurant à Bridel (Luxembourg).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Jean-Marie Nicolay, licencié en droit (U.C.L.), demeurant à Arlon (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite

liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires détenant ensemble les 1.250 actions représentatives de l'intégralité du capital social de 1.250.000,- LUF, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui, par conséquent, peut se réunir sans convocation préalable, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 1^{er} des statuts et suppression de l'article 1^{er} alinéa 3;
2. Changement de la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois en francs belges;
3. Démission des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. Nomination de trois nouveaux Administrateurs, avec pouvoir de gestion;
6. Transfert du siège social statutaire, de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement de Luxembourg à Bruxelles, 20, rue du Commerce, boîte postale 10, B-1040 Bruxelles; adoption par la société de la nationalité belge;
7. Divers.

Exposé:

Le président de l'assemblée générale déclare que la société entend transférer son siège statutaire et effectif en Belgique.

La présente assemblée a pour objet de décider le transfert du siège statutaire et effectif de la société vers le Royaume de Belgique, dans les formes et conditions prévues par la loi.

De plus, il est nécessaire d'ajuster les statuts de la société à la loi du nouveau pays du siège social.

L'assemblée générale des actionnaires, après s'être considérée comme régulièrement constituée, approuve l'exposé du président et après l'examen des différents points à l'ordre du jour, a pris, après délibération, et par vote unanime réunissant tous les actionnaires de la société et séparé pour chacune des résolutions ci-après, les résolutions suivantes, après avoir constaté que la société n'a pas émis d'obligations:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article premier des statuts et de supprimer l'alinéa 3 de l'article premier.

L'article premier des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MARFER S.A.

Le siège social est établi à Bruxelles.

La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois en francs belges.

Suite à cette résolution, l'article 3 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs belges (BEF 1.250.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs, Monsieur François Winandy, Paul Laplume et Franz Prost, et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat accompli à ce jour, ce que l'assemblée déclare parfaitement connaître.

L'assemblée nomme en leur remplacement:

- Monsieur Fernando Domingos Nunes, Administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles,
- Monsieur Mario Fernando Damas Nunes, Diplomate, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur João Antonio Galvao Barata Pinto, Administrateur de sociétés, demeurant à Courtrai (Belgique). Lesquels administrateurs auront les pouvoirs de gestion suivants:

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présentes statuts et de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Le mandat des nouveaux administrateurs commencera le premier novembre 1995 et aura une durée de 3 ans pour se terminer le premier novembre 1998.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission du Commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de transférer le siège social statutaire de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement de Luxembourg à Bruxelles, 20, rue du Commerce, boîte postale 10, B-1040 Bruxelles.

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide que la société adopte la nationalité belge avec effet à partir du présent acte.

L'assemblée constate que la société n'a pas émis d'obligations.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais - Evaluation

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de 40.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: A. Graziano, J.-M. Nicolay, F. Winandy, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 novembre 1995, vol. 820, fol. 30, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 1995.

J. Delvaux.

(37677/208/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NOSTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 35.660.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(37684/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NOSTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 35.660.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société NOSTRA HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 10 août 1995 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

3) Election de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOSTRA HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Managing Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37685/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 37.762.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 octobre 1995.

SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

(37681/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

NEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 37.762.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 23 octobre 1995 que SANINFO, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg-Kirchberg, a été nommé au poste de commissaire aux comptes en remplacement de LOUXOR MANAGEMENT LIMITED, démissionnaire, avec effet à partir des comptes au 31 décembre 1994.

Pour extrait conforme
SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 70, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37682/520/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

OFFICE SYSTEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.864.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 août 1995 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Renate Josten, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette coopération sera soumise à la ratification par la prochaine assemblée générale.
Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37686/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

QUEEN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 37.899.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 octobre 1995.

SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

(37693/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

QUEEN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 37.899.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 octobre 1995 que SANINFO, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg-Kirchberg, a été nommée au poste de commissaire aux comptes en remplacement de LOUXOR MANAGEMENT LIMITED, démissionnaire, avec effet à partir des comptes au 31 décembre 1994.

Pour extrait conforme
SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37694/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

PALIDORO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.638.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 novembre 1995 que Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Renate Josten, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette coopération sera soumise à la ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37687/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

PANTAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.287.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 1995.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(37688/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

PEINTURE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 45.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

(37689/653/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

PULSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 21.269.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le sept novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée PULSION, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, 3, rue de la Poste,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 janvier 1984, publié au Mémorial C, numéro 57/1984.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 8 mars 1988, publié au Mémorial C, numéro 154/1988.

Cette société a actuellement un capital d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF), représenté par mille (1.000) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Nathalie Moroni, employée privée, demeurant à Walferdange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Jean-Christophe Magnin, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Tous ici présents et soussignés.

Le bureau ayant été constitué comme dit ci-dessus, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les associés présents, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les associés présents, ainsi que par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les associés détenant ensemble les mille (1.000) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF), sont dûment représentés à la présente assemblée.

III.- Que dès lors, la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarant par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

IV.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Modification de l'Article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.»

2) Modification de l'Article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.»

3) Divers.

Sur ce, l'assemblée après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris séparément, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.»

Troisième résolution

A titre de disposition transitoire, l'exercice en cours commencera le 1^{er} mars 1995 et finira le 31 décembre 1995.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture leur faite et interprétation leur donnée en langue française, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant, par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Moroni, J.-C. Magnin, F. Winandy, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 1995, vol. 820, fol. 39, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 1995.

J. Delvaux.

(37692/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

PINTO & DRUI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.

R. C. Luxembourg B 16.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Signatures.

(37690/653/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

IMPRIMERIE DU NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9291 Diekirch, Zone Industrielle Walebroch.

R. C. Diekirch B 2.957.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 1995

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les associés ont pris la délibération et décision suivante:

Il est décidé, à l'unanimité, qu'avec effet au 10 novembre 1995, le siège social de la société est déplacé du n° 49, rue de la Gare à Diekirch, à la Zone Industrielle Walebroch, L-9291 Diekirch.

Fait à Luxembourg, le 15 novembre 1995.

A. Heiderscheid
Président

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 59, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(91769/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 1995.

RALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 23.166.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

Pour RALUX S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(37695/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

RAMCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 44.288.

Le bilan au 31 mars 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37696/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

RAMCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 44.288.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 8 novembre 1995,

- les comptes au 31 mars 1994 sont approuvés à l'unanimité;
 - décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 mars 1994;
 - la démission de Monsieur Peter J. Wentzel en tant qu'administrateur de la société et la nomination de Monsieur Peter J. Graylin, «Master of Laws», 1, rue Laurent Ménager, L-2143 Luxembourg sont acceptées avec effet immédiat;
 - le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire;
 - la délibération sur les comptes annuels au 31 mars 1995 est reportée à une date ultérieure.
- Luxembourg, le 8 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37697/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

ROMIX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.376.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 1995.

ROMIX INTERNATIONAL S.A.
A. Renard M. Mommaerts
Administrateur Administrateur

(37698/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

SALON BIGOUDIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.139.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1995, vol. 473, fol. 69, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 1995.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ
Signatures

(37699/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

POWER GENERATION AND OIL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.191.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 octobre 1995, que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Renate Josten, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette coopération sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 1995, vol. 473, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37691/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

INTERPROGRAMME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 8.114.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, appelée pour approuver les comptes annuels au 30 juin 1993, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

Mme Béatrice Martin, administrateur de sociétés, CH-Genève;

M. Henry Carter Carnegie, administrateur de sociétés, Aiglemont, F-Gouvieux (en remplacement de M. Dominique d'Acremont, démissionnaire);

Le Prince Abyn Aga Khan, administrateur de sociétés, Aiglemont, F-Gouvieux (en remplacement de M. William Robinson, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes:

KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 1995.

Pour avis sincère et conforme
Pour INTERPROGRAMME HOLDING S.A.
KPMG FIDEM
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 52, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(37653/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 1995.

S.I.T.P., SOCIETE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9242 Diekirch, 22, rue Alexis Heck.
R. C. Diekirch B 846.

Constituée par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Hosingen, en date du 4 janvier 1979, publié au Mémorial C, numéro 5 du 8 janvier 1980, modifiée par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 4 janvier 1995.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Remich, le 20 novembre 1995, vol. 173, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé: Kohl, Kohl, F. Molitor.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 novembre 1995.

F. Molitor.

(91774/223/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 1995.

BOLLIG CARS & CAMIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6412 Echternach, rue Alferweiher.
R. C. Diekirch B 1.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Diekirch, le 27 novembre 1995, vol. 255, fol. 91, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1995.

Signature.

(91777/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 1995.

IMPRIMERIE LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9516 Wiltz, 22, rue du 31 août 1942.

R. C. Diekirch B 2.359.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 1995**Présences*

Monsieur Stéphan Schmitz, administrateur de sociétés, demeurant rue des Ecoles, 1 à B-6600 Bastogne, Belgique.

Monsieur Léon Schmitz, administrateur de sociétés, demeurant Chemin des Hêtres à B-6600 Bastogne, Belgique.

A la date prévue dans les convocations de la S.à r.l., se sont réunis en assemblée générale extraordinaire pour statuer sur le point suivant de l'ordre du jour.

Changement du siège social de la société qui est transféré du rue des Tondeurs, 11, L-9516 Wiltz au n° 22 de la rue du 31 août 1942 à L-9516 Wiltz.

Résolution

A l'unanimité des voix, les associés décident de transférer le siège social de la S.à r.l. IMPRIMERIE LUXEMBOURGEOISE au n° 22 de la rue du 31 août 1942, L-9516 Wiltz.

L. Schmitz S. Schmitz

Enregistré à Wiltz, le 21 novembre 1995, vol. 167, fol. 71, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): H. Carmes.

(91776/999/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 1995.

IMMOBILIERE BEIM DREIECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9147 Erpeldange, 7, rue Laduno.

R. C. Diekirch B 2.531.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91778/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

MAISON WERSANT, PEINTURE-DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 48, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 1.981.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91779/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

PATISSERIE CONFISERIE NICOLAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9288 Diekirch, rue Tschiderer.

R. C. Diekirch B 2.760.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91780/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

OPTI-VUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9003 Ettelbruck, 44, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 1.325.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 novembre 1995.

Signature.

(91798/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

HUSTING ET REISER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 13, rue d'Ell.

R. C. Diekirch B 2.572.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 81, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91781/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

HOTEL RESTAURANT KLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9660 Insenborn, Maison 41.

R. C. Diekirch B 1.568.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91782/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

MENUISERIE KLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9660 Insenborn, Maison 57.

R. C. Diekirch B 1.569.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91783/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

IMMOBILIERE PARC VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9147 Erpeldange, 7, rue Laduno.

R. C. Diekirch B 2.826.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 1995, vol. 255, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(91784/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

OPTI-VUE REDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9003 Ettelbruck, 44, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 1.448.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 84, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 novembre 1995.

Signature.

(91797/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

MULLER CHARLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Erpeldange/Ettelbruck, Zone Industrielle Im Dieffert.

R. C. Diekirch B 1.805.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 27 novembre 1995, vol. 255, fol. 91, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 novembre 1995.

L. Baatz

Directeur adjoint

(91801/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

T.L.C. S.A. (THE LIPID COMPANY, Société Anonyme).

Siège social: L-9696 Winseler, 42, Duerfstrooss.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le treize novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) D.M.B. HOLDING S.A., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard, ici représentée par son administrateur, Monsieur André Gruetter, expert-comptable, demeurant à CH-3122 Kehrsatz, Bernstrasse, 97;
- 2) Monsieur Carol De Meester, commerçant, demeurant à B-6600 Bastogne, Isle-le-Pré, 4A;
- 3) Monsieur Edwin De Meester, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à L-9696 Winseler, 42, Duerfstrooss;
- 4) Monsieur Fabien De Meester, docteur en sciences chimiques, demeurant à B-6900 Marche en Famenne, 46, avenue de Luxembourg.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de T.L.C. S.A. (THE LIPID COMPANY, Société Anonyme).

Le siège social est établi à Winseler.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute, à tout moment, par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet toutes activités relatives à la recherche, le développement, la mise au point, la fabrication et la commercialisation de tout composant, sous-composant, dérivé de l'oeuf plus spécialement, mais aussi d'autres denrées alimentaires, telles que le lait entre autres.

En général, la société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à vingt-cinq millions (25.000.000,-) de francs luxembourgeois, divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions restent cependant nominatives aussi longtemps qu'elles ne sont pas libérées entièrement.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une fois ou par plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au Conseil d'Administration.

L'assemblée générale appelée à délibérer, soit sur l'augmentation de capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital, conformément à l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants ou autoriser le Conseil à le faire sous les conditions définies à l'article 32-3 (5) deuxième alinéa de la même loi.

Art. 5. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, soit par la signature individuelle du président du Conseil d'administration.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commencera le premier janvier et finira le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de juin à 11 heures à Winseler, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commencera aujourd'hui même et finira le 31 décembre 1996.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1997.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit les actions créées de la manière suivante:

1) D.M.B. HOLDING S.A., préqualifiée, vingt-deux mille actions	22.000
2) Monsieur Carol De Meester, préqualifié, mille actions	1.000
3) Monsieur Edwin De Meester, préqualifié, mille actions	1.000
4) Monsieur Fabien De Meester, préqualifié, mille actions	1.000
Total: vingt-cinq mille actions	25.000

Toutes les actions ont été libérées en espèces à concurrence de vingt-cinq (25 %) pour cent, de sorte que le montant de six millions deux cent cinquante mille (6.250.000,-) francs luxembourgeois est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de trois cent quinze mille (315.000,-) francs.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée constitutive à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur André Gruetter, préqualifié,

b) Monsieur Carol De Meester, préqualifié,

c) Monsieur Edwin De Meester, préqualifié, Président,

d) Monsieur Fabien De Meester, préqualifié.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Jean-Paul Elvinger, expert-comptable, établi à L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard.

4) Le mandat des administrateurs et celui du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2001.

5) Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour élire en son sein Monsieur Edwin De Meester, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

6) L'adresse de la société est fixée à L-9696 Winseler, 42, Duerfstrooss.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant, s'est réuni le Conseil d'Administration qui, après avoir constaté que tous ses membres étaient présents, a décidé, à l'unanimité des voix, d'élire Monsieur Edwin De Meester, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Déclaration

Le notaire informe les comparants que l'exercice de l'objet social prédécrit requiert une autorisation du Ministère compétent.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Gruetter, C. De Meester, E. De Meester, F. De Meester, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 87S, fol. 25, case 1. – Reçu 250.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

A. Schwachtgen.

(91787/230/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

IMMOFAMILIALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederfeulen.

R. C. Diekirch B 1.035.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Diekirch, le 28 novembre 1995, vol. 255, fol. 92, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(91785/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

DISQUES DUCHESSÉ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-8821 Koetschette, Zone Industrielle Riesenhof, route de Martelange.

R. C. Diekirch B 2.600.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1993, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1995, vol. 473, fol. 90, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

Le gérant est nommé pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

Signature.

(91786/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 novembre 1995.

MAISON KASEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, Zone Industrielle.

R. C. Diekirch B 3.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1995, vol. 473, fol. 83, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1995.

Pour la société

FIDUCIAIRE HAUSEMER L.

Signature

(91789/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

GARAGE HEUTS-FRERES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9455 Fouhren, 12, route de Diekirch.
R. C. Diekirch B 717.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1995, vol. 473, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1995.

N. Heuts J. Heuts
Les gérants

(91788/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

PROBATIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren.
R. C. Diekirch B 847.

Les documents de clôture de l'année 1994, enregistrés à Mersch, le 17 novembre 1995, vol. 121, fol. 43, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, novembre 1995.

Pour PROBATIM S.A.
FIDUCIAIRE N. AREND
Signature

(91790/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

WILLY PUTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren.
R. C. Diekirch B 2.173.

Les documents de clôture de l'année 1994, enregistrés à Mersch, le 17 novembre 1995, vol. 121, fol. 43, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, novembre 1995.

Pour WILLY PUTZ S.A.
FIDUCIAIRE N. AREND
Signature

(91791/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

CENTRE REDENTOR DE LUXEMBOURG.

Siège social: Ettelbruck, 64, avenue J.F. Kennedy.

STATUTS

1. Le CENTRE REDENTOR DE LUXEMBOURG, est une association sans but lucratif qui vise à créer un esprit de solidarité et de développement social, culturel et humain de ses membres ou de toute autre personne qui participe à ses activités.

2. Pour ce faire, le CENTRE REDENTOR DE LUXEMBOURG s'engage à créer et développer, en général, des activités sociales, culturelles et récréatives en particulier.

3. A ces fins, le CENTRE REDENTOR DE LUXEMBOURG se doit d'appuyer de manière égale les initiatives de tous ses membres de façon à ce que ses activités soient le résultat du travail volontaire de tous pour le bien collectif.

4. Peuvent être membres du CENTRE REDENTOR DE LUXEMBOURG, les personnes qui demandent leur adhésion.

5. Les membres ont le devoir de se comporter de façon à ne pas troubler l'ordre ni la tranquillité publics.

6. Les devoirs et les droits sont égaux pour tous les membres de l'association.

7. Tous les membres sont tenus de payer la somme de 50 francs luxembourgeois de cotisation mensuelle.

8. Les membres qui sont en retard de trois mois ou plus dans le payement de leurs cotisations, seront automatiquement exclus.

Le trésorier doit en aviser le membre fautif 8 jours avant l'échéance des trois mois.

9. Les corps de gestion sont l'Assemblée Générale, le Comité Directeur et le Conseil des Contrôleurs des comptes.

10. L'Assemblée Générale est formée par tous les membres convoqués expressément et doit élire un comité de 4 membres pour diriger les travaux.

11. L'Assemblée Générale ne peut pas délibérer valablement sans que 2/3 des membres soient présents.

12. L'Assemblée Générale est l'organe de souveraineté et seule ayant autorité pour modifier les statuts.

13. Les membres qui paient les cotisations en retard ne peuvent pas participer à l'Assemblée Générale.

14. Le Comité Directeur se compose de:

Président: José Julio Fortes, 64, avenue John F. Kennedy, Ettelbruck,

Vice-Président: Mateus Brito Lima, 96A, rue de Feulen, Ettelbruck,

Secrétaire: Joao José Fonseca, Impasse I, 4, rue de Feulen, Ettelbruck,

2^e Secrétaire: Maria Ana Delgado, 64, avenue John F. Kennedy, Ettelbruck,
 Trésorier: Antonia Fonseca Dias, Impasse I, 4, rue de Feulen, Ettelbruck,
 4 Assesseurs: Rosaria Gomes, 20, rue de l'Ecole Agricole, Ettelbruck.

15. Le Comité Directeur est élu par l'Assemblée Générale. Le scrutin sera secret et son mandat aura la durée d'une année. L'élection doit se dérouler pendant le mois de janvier. Peuvent y participer tous les membres ayant payé la cotisation.

16. L'élection du Comité Directeur sera faite par la majorité simple des votes.

17. Le Comité Directeur peut être destitué par l'Assemblée Générale à la majorité simple.

18. En cas de destitution du Comité Directeur, l'Assemblée Générale élira un Comité qui le remplacera et dont le mandat ne pourra pas dépasser trente jours.

19. Le Comité Directeur devra être élu à l'échéance du mandat de ce Comité. Le Comité devra se réunir 1 fois par mois.

20. Les membres du Comité Directeur sont solidaires et leurs délibérations se feront à la majorité simple.

21. Le Conseil des Contrôleurs des comptes sera composé de 2 membres.

22. Le Conseil des Contrôleurs des comptes sera élu par la même Assemblée Générale que le Comité Directeur, à la majorité simple, dans des listes séparées et son mandat sera d'une année.

23. La signature conjointe de deux membres du Comité Directeur dont le Président ou le Vice-Président, engage valablement l'Association à l'égard des tiers. Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou son remplaçant et le Trésorier.

24. En cas de dissolution de l'Association, les biens disponibles seront mis au profit des oeuvres sociales de la Commune de Luxembourg ou de toutes autres institutions de bienfaisance, officiellement reconnues, choisies par l'Assemblée Générale.

Ettelbruck, le 29 novembre 1995.

Membres de la Direction

Président: José Julio Fortes,
 Vice-Président: Mateus Brito Lima,
 Secrétaire: Joao José Fonseca,
 2^e Secrétaire: Maria Ana Delgado,
 Trésorier: Antonia Fonseca Dias,
 4 Assesseurs: Rosaria Gomes.

Enregistré à Diekirch, le 30 novembre 1995, vol. 255, fol. 94, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(91799/999/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

HOME CENTER PUTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren.
 R. C. Diekirch B 847.

Les documents de clôture de l'année 1994, enregistrés à Mersch, le 17 novembre 1995, vol. 121, fol. 43, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, novembre 1995.

Pour HOME CENTER PUTZ S.A.
 FIDUCIAIRE N. AREND
 Signature

(91792/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

CARRELAGES SANITAIRES WILLY PUTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren.
 R. C. Diekirch B 1.837.

Les documents de clôture de l'année 1994, enregistrés à Mersch, le 15 novembre 1995, vol. 121, fol. 41, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, novembre 1995.

Pour CARRELAGES SANITAIRES WILLY PUTZ S.A.
 FIDUCIAIRE N. AREND
 Signature

(91793/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 novembre 1995.